

Janvier 2024

BAZOCHES INFOS

**MAIRIE
DE BAZOCHES**
2 Place de la Mairie
58190 Bazoches

Tel : 03 86 22 10 55

mairiedebazoches
@orange.fr

www.bazoches.net

Secrétariat ouvert
lundi et jeudi
14h00 à 17h00

BIBLIOTHEQUE

Tous les jeudis de
15h00 à 17h00
Des livres pour
petits et grands



Edito du Maire

Une nouvelle année commence.

Cette période est généralement le moment de faire le point sur celle qui vient de se terminer et des vœux pour celle qui arrive.

Traditionnellement le Maire ouvre le Bazoches Infos par son édito.

Je profite donc de cet exercice pour revenir sur l'année écoulée, qui a été bien animée cet été avec l'affluence du festival Château Perché tant redouté mais finalement apprécié par bon nombre. Tous les travaux programmés ont été réalisés comme il est précisé page suivante. Le souhait de réhabiliter la salle communale s'est concrétisé, je remercie sincèrement la douzaine de volontaires qui a œuvré tous les après-midi durant un mois et demi pour y parvenir. Je remercie également le Club Culture et Loisirs qui a su animer Bazoches toute l'année et qui continuera, j'en suis sûr.

L'année à venir sera principalement occupée par les travaux de l'église qui vont débiter au printemps et par des actions sur le réseau d'eau.

La tâche est de plus en plus compliquée et nous avons besoin du soutien de tous pour y parvenir.

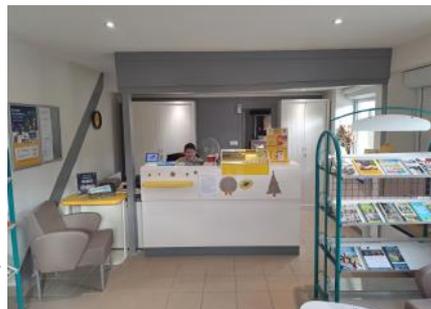
C'est avec cet espoir que je vous souhaite à tous une très bonne et heureuse année 2024.

Jean-Marie Pautrat

Bonne Année 2024

Réalisations de l'année 2023

- Grâce à l'aide importante de « La Poste », des travaux de rénovation énergétique et de sécurisation ont été réalisés à l'APC par les entreprises locales « GC Services » et « Vauban Portes et Fenêtres »: Réduction du volume chauffé par un abaissement du plafond, changement des radiateurs et changement de la porte et du rideau.
- Réfection du versant Est de la toiture des dépendances de la maison communale par l'entreprise « MC Bâti ».
- Installation par l'équipe communale d'un abri de bus à proximité de l'APC avec modification de l'arrêt du ramassage scolaire.
- Rénovation de la salle communale par une douzaine de Bazochois, réfection des sanitaires et de l'électricité par « GC Services »
- Réfection de la chaussée sur toute la traversée de Champignolles le Bas.
- Extension des réseaux d'eau, d'électricité et de téléphone pour desservir les terrains à bâtir chemin de Neuffontaines



Projets pour l'année 2024

- Le début des travaux de restauration de notre église Saint Hilaire est programmé pour début mars.
- Pour l'enfouissement des réseaux de Cueugne, la situation n'a pas évolué, nous renouvelons chaque année notre demande, nous avons bon espoir.
- Sur le budget de l'eau, des demandes de subventions ont été déposées pour d'une part, la réfection de l'antenne de Rousseau depuis l'église jusqu'à la ferme de Rousseau et d'autre part, la sortie sur le domaine publique des compteurs d'eau sur la traversée de Champignolles-le-Bas.

Travaux de la Salle communale

Notre salle communale avait besoin d'être rénovée, du 15 octobre au 01 décembre, une douzaine d'habitants se sont réunis les après-midi pour décoller l'ancien papier peint, poser et peindre de la toile de verre, peindre les boiseries, démonter les radiateurs qui eux aussi ont eu droit à leur coup de pinceau avant remontage. Il y a eu aussi la rénovation des toilettes et la création d'un WC handicapé, avec pose de faïence dans tous les WC. Tous les participants se sont retrouvés à la maison communale le 27 novembre au soir pour partager un apéritif dînatoire qui leur a été offert pour les remercier de leur implication.



Nouveaux tarifs de location de la Salle communale

Lors du conseil municipal du 24 novembre 2023, des nouveaux tarifs pour la location de la salle communale ont été votés, ils rentreront en application au 1^{er} janvier 2024 :

Particuliers et professionnels (hors commune)

- Location ½ journée : 50 €
- Location 1 journée : 80 €

Habitants et professionnels de la commune :

- Location ½ journée : 30 €
- Location 1 journée : 60 €

Tarifs optionnels

Chauffage par location : 50 €

Chauffage pour un vin d'honneur : 20 €

Location du chapiteau (uniquement avec la maison communale) : 100 €

La maison communale est prêtée gratuitement :

- aux associations de la commune.
- pour les réunions de la communauté de communes.
- pour des réunions publiques.
- pour des réunions de famille suite à des obsèques.

Des tables, chaises et bancs peuvent être prêtés gratuitement aux habitants.

Souscription pour les travaux de l'église

Le choix des entreprises a été fait lors de la réunion de la commission d'appel d'offres du 25 octobre et acté lors du conseil municipal du 26 octobre.

Les travaux devraient commencer début mars 2024. Comme vous le savez, ce qui est le plus compliqué c'est de trouver les financements, des subventions sont acquises de la Région, de la DRAC et de la Camosine. Pour les contrats cadres entre le Département et la Communauté de Communes nous sommes sur les rangs mais toujours dans l'attente d'une confirmation qui devrait intervenir en mars au moment où les travaux doivent commencer.



Par ailleurs, une souscription à la Fondation du Patrimoine a été lancée cet été durant le Festival Château Perché, avec un montant espéré de 30 000 €, nous en sommes à 19 000 €. Nous savons que vous êtes sollicités de toute part, nous remercions par avance toutes les personnes qui feront un don pour la restauration, et n'hésitez pas à transmettre le flyer dans votre propre réseau. Nous vous précisons qu'un don vous ouvre le droit à une réduction d'impôt d'un montant correspondant à 66% de la valeur de votre don.

Retour sur la sortie du 02 décembre

Le Club Culture et Loisirs de Bazoches a organisé pour remercier les bénévoles du stand « 1,2,3,Perchés » une sortie le samedi 02 décembre, avec la visite d'une cave de champagne aux Riceys, un diner en amont d'une pièce de théâtre à Troyes, les conjoints et les habitants pouvaient se joindre à nous moyennant une participation. Nous étions 35 à participer à ce déplacement.

Merci aux organisateurs qui nous ont permis de passer une excellente journée.



Repas des aînés

Le dimanche 10 décembre, ils étaient 43 convives (dont 33 « anciens » de Bazoches et employés communaux) à avoir répondu présents à la double invitation du CCLB et de la Municipalité afin de partager le traditionnel repas de fin d'année.

Dans une salle communale fraîchement rénovée et superbement décorée par les membres du Club,

le Relais Vauban a une fois encore régalé nos papilles :

Tourte au lard, potiron, foie gras et son velours de fruits rouges, accompagnée de salade Mesclun

Blanquette de veau et crème truffée Treuffe au romarin et Pois gourmand

Entremets de Noël (Myrtille, Vanille et Croustillant praliné)...le tout bien arrosé !

Avant le dessert, quelques photos du Festival « Château Perché » ont été projetées rappelant les bons moments de cet été... nous faisant totalement changer de météo !

Pour clore cette joyeuse manifestation, le groupe « En-Cas- Danse » (musiciens « trad » de Corbigny) a su raviver nos souvenirs musicaux grâce à la vielle, la cornemuse, la guitare et l'accordéon. Certains se sont même lancés sur la piste de danse pour s'essayer à la bourrée ... parfois pas très académique, mais fort sympathique.



Merci à l'équipe du « Relais Vauban » (François, Freddy, Adeline et Christine) pour sa convivialité.

Merci à tous pour ce bon moment et votre joyeuse bonne humeur.

Site internet

Le site de la commune est en cours de reconstruction et de remise à niveau des informations, n'hésitez pas à le consulter. Au cours de l'année 2024, nous allons créer un compte Facebook pour notre commune.

Recensement

Dans quelques jours, la commune de Bazoches sera recensée, par le biais de l'INSEE ; ce recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune et d'évaluer les équipements collectifs nécessaires aux besoins de tous.

Votre collaboration est primordiale car les résultats de ce recensement déterminent la participation de l'État au budget des communes (dotations, subventions...).

Les questionnaires ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Les traitements des données personnelles sont conformes au Règlement Général sur la Protection des Données.

Il vous sera proposé deux formules de questionnaire, au choix :

Sur support papier, où vous aurez une double page à lire attentivement et à remplir concernant votre logement (caractéristiques et confort...) ainsi que des bulletins individuels pour chaque occupant du foyer (ne pas oublier de signer).

Par Internet, avec codes d'accès personnels, formule associant gain de temps, sécurité et confidentialité : une seule visite à votre domicile pour l'agent recenseur.

Cette année (à partir du 18 janvier) c'est Véronique Perrier qui sera notre agent recenseur : faites lui bon accueil.



Accélération de la Production des Energies Renouvelables

La loi APER (Accélération de la Production des Energies Renouvelables) du 10 mars 2023 fait de la planification territoriale une disposition majeure et remet les communes au cœur du dispositif.

Elle prévoit que les communes puissent définir, après concertation des habitants, des « zones d'accélération » favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables.

L'objectif est d'attirer l'implantation des projets sur les emplacements que les collectivités auront jugé les plus opportuns dans leur projet de territoire.

Créer des zones d'accélération c'est :

- Afficher une volonté politique locale de développer les énergies renouvelables (EnR)
- Définir par la commune des secteurs privilégiés pour son développement.
- Créer des secteurs ouvrant droit à des facilités de montage des dossiers et à des dispositifs financiers préférentiels pour les porteurs de projet.

La municipalité a organisé une réunion publique le samedi 16 décembre pour présenter à la population ses réflexions et son projet de zonage mais aussi recueillir les remarques et suggestions pour l'élaboration du document final. Malheureusement seulement huit personnes se sont senties concernées par ce défi pour notre avenir.



Fleurissement

Suite à la visite de la Commission de Fleurissement Bourgogne-Franche-Comté, la Commune a obtenu la deuxième place de sa catégorie.

Des particuliers ont également été récompensés par les Vaux d'Yonne :

- Madame Marie-Jeanne GUILLEN
- Madame Simone LAROCHE
- Madame Françoise COLAS
- Madame Martine TESTA



Félicitations à toutes et merci à Lucette SAUTEREL qui fait l'effort de fleurir notre commune.

Territoire zéro chômeur des Portes du Morvan

Un bon démarrage :

Lancé en 2019, démarré en 2022, le projet a été ralenti par les pandémies, mais il a avancé. Aujourd'hui ce sont 19 salariés qui ont été recrutés auxquels il faut ajouter le directeur. Plusieurs activités ont été mises en place : le démantèlement d'huisseries (portes et fenêtres), les coups de pouce pas seulement aux personnes âgées, les objets ou meubles récupérés lors de vide-maison sont retapés et vendus à la boutique maintenant située à l'ancienne pharmacie, la fabrication de produits ménagers naturels et les prestations aux particuliers. La permanence continue le jeudi de 9 h à 11h pour accueillir les personnes intéressées. La cheffe de projet des portes du Morvan a été recrutée. Amélie Fichan, tél. 07 89 53 14 72

Elections Européennes

Petit rappel :

Les élections Européennes se dérouleront le 9 juin prochain.

Il est temps pour ceux qui sont concernés de penser à s'inscrire sur les listes électorales

R.G.P.D.

Vous êtes beaucoup trop nombreux à ne pas nous avoir encore fourni votre autorisation pour l'utilisation de votre adresse mail afin de vous communiquer légalement les informations de la commune.

Pensez-y, nous allons prochainement limiter nos envois aux membres de cette liste.

Meilleurs Voeux